

MINISTERE DE LA DEFENSE

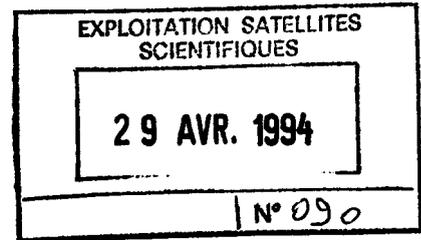
ARMEE DE L'AIR

N° **0385** / DEF/EMAA/BPRE/ESP

A PARIS, le **22 AVR. 1994**

CNES / SEPRA
 18, Avenue Edouard Belin
 31055 - TOULOUSE CEDEX

A l'attention de M. VELLASCO



BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Procès-verbal n°23 du 06101/94 Gendarmerie Nationale de	1	" POUR INFORMATION " ----- Le Chef du Bureau des Programmes pour la Recherche et l'Espace de l'E.M.A.A.
TOTAL.....	1	

08 AVR. 1994

ARMEE DE L'AIR

N° 7 /RA.ATL/EM/DA/CDT

BORDEAUX, le 05 . . . 1994

Clt :

E.M.A.A
Bureau Prospective et Recherche
Opérationnelle - Espace

00460 - ARMEES

Destinataire

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
- P.V. OVNI N° 23 du 06.01.94 de la Brigade de gendarmerie de	1	Pour attributions. ----- Le Lieutenant-Colonel Chef du Bureau Defense /ABrienne

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON

CODE UNITÉ 631 PROCÈS-VERBAL N° / 19
PV 23 du 06.01.1994

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1/2

de
RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS
-0-0-0-0-0-0-

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'UN AEROSPATIAL NON IDENTIFIE .

AFFAIRE :

NOUS SOUSSIGNÉ(S) Gendarme A.P.J

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE CE JOUR

Le cinq janvier mil neuf cent quatre vingt quatorze à dix-huit heures se présente au bureau de notre unité monsieur demeurant BACQUEVILLE (27). Ce dernier, visiblement choqué, nous signale avoir aperçu un objet lumineux dans le ciel et pense avoir été le témoin visuel de l'apparition d'un phénomène aérospatial non identifié au cours de la nuit passée.

Le six janvier à huit heures trente, nous transportons au domicile de l'intéressé. Sa propriété est situé à l'entrée de l'agglomération Bacquevillaise, village de 385 habitants. La maison est orientée vers le Nord-Ouest et donne directement sur des plaines et bois. Il n'existe aucun éclairage public à cet endroit.

C'est dans le salon du rez-de-chaussée que monsieur se trouve le 04 janvier lorsqu'il aperçoit le phénomène. Il est 23 heures 50 et ce dernier regarde un film à la télévision. C'est alors que son attention est attirée par une lumière à travers les carreaux de la porto-fanho. En va-et-vient, cela se déplace dans la direction du Nord-Ouest, toujours en suspension. Monsieur est entendu sur ces faits, il nous fournit également un écrit accompagné d'un croquis de l'engin aperçu.

(Pièce n°2)

L'enquête de voisinage n'a apporté aucun élément permettant d'affirmer ou d'infirmes les dires de monsieur. Une personne du village, madame, a aperçu à la même heure une lumière en déplacement dans le ciel mais n'y a pas prêté attention pensant à un avion.

Les conditions atmosphériques sont mauvaises cette nuit-là, vent, pluies et nuages offrent au ciel un plafond bas.

Monsieur est reconnu comme une personne responsable et ne s'est jamais fait remarquer de manière à porter préjudice à sa déclaration.

.../...

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE LE 19.03.94

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT

DESTINATAIRES

- 1 Monsieur le Préfet de l'Eure à EVREUX.
- 1 Monsieur le Général Commandant la 2^{ème} R.A à BORDEAUX.
- 2 D.G.G.N - Bureau Défense Opération.
- 1 AUX ARCHIVES

SIGNATURE(S)

Nous avons pris contact avec les responsables des **salles** des fêtes et discothèque locales. Aucune manifestation pyrotechnique ou show laser n'a **été** produite ce soir-là.

Un appel à témoin a été lancé dans le journal régional par **monsieur** . Signalons que dans la même nuit, une famille de TRONVILLE-EN-BARROIS (55) a aperçu un phénomène semblable vers minuit.

Un message de renseignements, suite à **l'obsevation**, a été adressé à notre Groupement à **EVREUX**.

A ce jour date de clôture, aucun fait nouveau n'est venu **étayer** l'enquête sur cette apparition céleste.

Fait et **clôs** à

le 19 mars 1994.

L'**Enquêteur**

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 00631 - PV 00023/94

02

1

Nous soussigné : gendarme

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

qui déclare le six janvier mil neuf cent quatre vingt quatorze à neuf heures:"

- - - Dans la nuit du 04 janvier 1994 vers 23 heures 50, je me trouvais à mon domicile, assis dans le salon et regardait un film à la télévision. - - - - -
- - - A travers la fenêtre, face à moi, dont les volets étaient ouverts, mon attention fût attirée par une lumière jaunâtre qui grossissait dans le ciel. Je me suis levé, dirigé près de cette fenêtre et j'ai regardé. - - - - -
- - - J'ai aperçu un engin lumineux de forme conique avec des bandes horizontales de plusieurs couleurs : bleu, vert, rouge, jaune. Cet objet tournait sur lui-même, je ne peux préciser le sens. - - - - -
- - - A mon avis, il me semble que cela était en suspension dans la direction du Nord-Ouest au dessus du château de Bonnemare à une distance approximative de deux cent cinquante mètres. J' ai alors éteint mon poste de télévision et à cet instant, l'engin a reculé vivement à une vitesse phénoménale pour ne revenir qu'une boule jaune pendant deux secondes. Puis cela est revenu vers la maison, lentement, pour grossir jusqu'à ce que je distingue à nouveau les striures du pourtour. - - - - -
- - - Je sais que ce soir là, l'objet se trouvait sous la couche de nuages. - - - - -
- - - Il y avait du vent cette nuit-là. L'engin dans ses déplacements était toujours légèrement penché. Paniqué je suis monté dans ma chambre mais je l'apercevais toujours par les lucarnes. Je me suis donc couché et dans le noir de l'obscurité j'ai entendu des mouvements sur le sol à l'extérieur et pendant un court instant j'ai eû devant les yeux des flashes d'une régularité parfaite composés de 3 parties de cercle coupé, de couleur blanc. - - - - -
- - - D'autre part ma chienne a grogné et s'est cachée sous la couverture, ce qui n'est pas dans son habitude. J'ai senti des sensations de contractions musculaires dans les jambes et le bas du dos. - - - - -
- - - Je vous fournis un croquis de l'engin aperçu. Pour moi, il ne peut s'agir ni d'un phénomène météorologique, ni d'un avion, ni d'un satellite ou d'un quelconque reflet sur les vitres. - - - - -
- - - Je suis sain d'esprit et me tiens à la disposition des autorités compétente en la matière pour d'éventuels renseignements complémentaires. - - - - -

A , le six janvier mil neuf cent quatre vingt quatorze, à 10 heures
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue
a signé au carnet de déclarations

L'enquêteur

BACQUEVILLE, le 5 janvier 94

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Dans la nuit de mardi 4 janvier 1994, au environ de 23^h50
alors que je regardais le film en V.O " Retour à Hawaï
end ", mon regard fut attiré par une lueur jaunâtre
très forte, à l'extérieur, dans le ciel, à environ 250m de
mon habitation. Je vis cette lueur par la porte fermée de
mon Salon, et me levait afin de voir cela de plus près
je crus voir une grosse étoile, et appuyé à mon canapé
je pus apercevoir une forme conique, entourée de couleurs
vives, très jolies, et cet "objet" tournait sur lui-même.
Soudain, il disparaît, comme par magie laissant une toute
petite lueur jaune comme une petite étoile, et réapparaît,
puis s'approchait.

Puis de panique, je coupais Canal + et la télévision, afin
de réduire la luminosité dans la pièce.

"l'engin semblait s'être arrêté à environ 200m, et, j'avais
l'impression qu'il m'observait."

De peur, je courus dans mes escaliers regardant
Sur une petite fenêtre en haut de celui-ci, puis
très effrayé, me cachait dans mes couvertures. "l'appareil"
était toujours là.

Je n'ai pas voulu réveiller ma femme endormie, à
côté de moi.

J'attendais quelques minutes (3 ou 4 environ) lorsque
j'entendis, au pied de mon pigeon côté rue, des clappe-
ments sur le sol. C'est à ce moment que ma petite chienne
Françoise, une corniche de 4 ans, a grogné légèrement, et s'est
vue se lover sous les draps.

C'est à ce moment là que je ressentais dans mon dos
(étourdissement) des sensations étranges, ^(juste au dessus du coc) ainsi que dans mes membres inférieurs.
J'assure ne pas avoir absorbé quelques drogues, ou alcool
que ce soit. Je n'ai aucun problème avec la justice,
et ne souhaite en aucun cas de fausses déclarations.

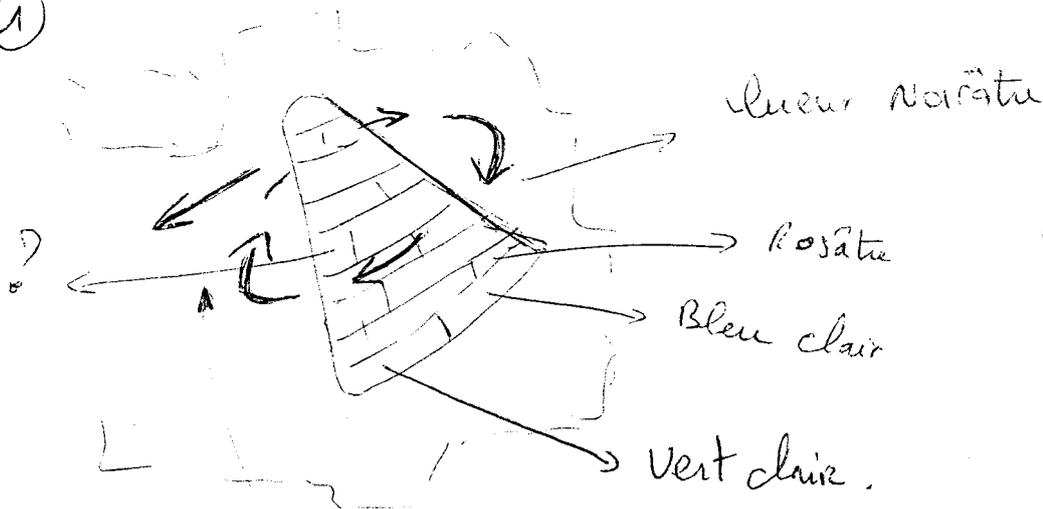
A ce jour, j'ai très peur, et je ne voudrais pas
revivre ça. Je suis à la disposition de quiconque
pour expliquer ce "mystère", avec cette nuit-là.
Je suis certain d'avoir vu un engin extraterrestre

Ce jour à.

J'engage mon honneur, je suis Sainte Corps
et d'esprit, je ne prends aucuns médicaments
et je suis très bien dans ma peau.
Mais j'ai eu très peur.

PS: quelques croquis de ma "découverte":

①



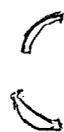
une lumière très forte
intérieure en faisant
resortir les couleurs

("engin légèrement penché dans ce sens).

② Les Signes me sont apparus, quelques minutes après avoir entendu
au dehors les craquements, dans les yeux, comme un flash-dans.

les yeux:

Blanc
tous bien blanc dans la
pièce sombre



Ces signes étaient bien en forme de
Cercle, bien au centre de mes yeux.
et sont apparus avant l'éblouissement.

ROUEN



8 Propriété



Déplacement de l'Objet.



SUBDIVISION DES ANDELYS
échelle au 1/160 000

es sur la Loire

égulièrement les écologistes, les rives et les affluents de la Loire
rages.

u projet de Cham-
adeau du gouverne-
munistes et au maire
n Royer, président de
Établissement public
nt de la Loire et de

e Naussac II avait en
maintenu par les so-

« global »

de l'Environne-
Barnier en présen-
ce plan de dix ans
grandeur nature »,
igner son caractère
ant « à concilier la
ersonnes, la protec-
nnement et le déve-
nomicque ».

Des mesures de renforcement
de la sécurité des populations face
au risque d'inondation ont ainsi
été décidées avec notamment une
interdiction d'implantations nou-
velles dans les zones les plus ex-
posées. Un développement des
moyens d'alerte et d'annonce des
crues est également prévu avec la
modernisation du réseau de sur-
veillance Cristal et l'établissement
de plans d'évacuation des popula-
tions.

Concernant le volet protection
de l'environnement, le gouverne-
ment annonce selon M. Barnier
« une première européenne », la
destruction de deux barrages.
Maisons-Rouges sur la Vienne et
St-Etienne-du-Vigan sur le Haut
Allier pour rétablir la libre circula-

tion des poissons migrateurs,
saumons et aloses.

Le wùt global du plan s'élève à
1.890 MF, dont 594 MF seront
assurés par le ministère de l'Envi-
ronnement 45 MF par le mi-
nistère de l'Équipement, 89 MF
par le ministère de l'Agriculture,
912 MF par l'EPALA et 248 MF
par l'Agence de l'eau.

Les défenseurs de l'environne-
ment ont accueilli ce plan avec une
satisfaction mitigée. Au cours d'une
conférence de presse tenue en
commun avec le WWF (Fonds
mondial pour la nature) l'associa-
tion Loire Vivante s'est déclarée
« extrêmement satisfaite » de
Vabandon du barrage de Serre de la
Fare mais a estimé que le maintien
de Charbonchard et de Naussac
II était « décevant ».

le, sauf en Charente

hier, à l'exception de la Charente qui, à Saintes, a déjà envahi le
si pour aujourd'hui.



Dans le nord de la Gironde, certains villages sont totalement isolés (AFP)

de Compiègne
des fortes précipi-
tations ces derniers jours dans
ce, mais reste ce-
deux mètres en
niveau maximum
Une cinquantai-
restent inaccessi-
une douzaine de
urent dans les

centres d'hébergement de Compiègne
et Margny-les-Compiègne.

Dans le Val-d'Oise, la décrue est
d'environ 20 à 30 centimètres par
24 heures et devrait se maintenir à
ce niveau dans les jours qui vien-
nent malgré le choc entre les eaux
de l'Oise et celles de la Seine. Cela
entraîne un rapide retour des si-
nistrés dans leurs foyers ou le cou-

rant électrique a été rétabli par-
tout. Une vaste opération de net-
toyage, impliquant plusieurs cen-
taines de personnes, a été lancée
dans la région de Persan.

A Pans, la Seine est stable au-
tour de 4,50 m au pont d'Auster-
litz. les voies sur berges sont recou-
vertes, mais la crue est loin de me-
nacer les habitations.

on veillance'

as eu tous les ef-
le secteur d'E-
à une lente aug-
eau. En effet, le
-dessus) a ab-
volume d'eau
ille, explique la

son lit, toujours ce mardi, sauf
dans le secteur de Gisors.

Le Sec-Itton absorbe

Le Sec-Itton est une section
"souterraine" de l'Itton en ce sens
que ce dernier s'assèche normale-

Tendance à la hausse dans les Yvelines

La Seine n'a toujours pas
désarmée. Ainsi, pendant la nuit
de lundi 3 mardi, son niveau a
monté entre 6 et 10 centimètres
selon les endroits dans le départe-
ment des Yvelines. Dans la
journée, la tendance a plutôt été à
la stabilité. En tous cas, hier soir,
aucun cas critique n'avait été si-

Les côtes de l'atlantique toujours « détonnantes »



Près de 2.000 détonateurs ont été ramassés hier sur l'ensemble
des plages du littoral atlantique par les équipes de nettoyage, dont
une grande majorité sur les côtes de Vendée et de Charente-
Maritime. En Vendée, 1.158 détonateurs ont été retrouvés mardi,
dont 425 à Talmont-Saint-Hilaire et 177 aux Sables-d'Olonne.
Au total, 3.014 engins ont été ramassés depuis le 21 décembre
dans ce département. En Charente-Maritime, les équipes de sécu-
rité, épaulées mardi par deux sections de CRS de Poitiers, d'une
unité de la sécurité civile de Rochefort et de 30 militaires de Li-
moges, ont récupéré 610 de ces engins, dont 400 sur le littoral de
la seule île de Re. En Gironde, 132 détonateurs ont été ramassés.
Les grandes opérations de ramassage menées mardi sur les côtes de
Loire-Atlantique et du Morbihan par d'importants effectifs de
pompiers et gendarmes assistés de militaires ont permis de re-
trouver respectivement 64 et 31 détonateurs, confirmant le déclin
du phénomène sur cette partie du littoral atlantique. En ou-
tre, 33 détonateurs ont été récupérés dans le Finistère et 7 dans

Un OVNI observé dans la Meuse

Les cinq membres d'une même famille du village de Tronville-
en-Barrois (Meuse) à une dizaine de kilomètres de Bar-le-Duc) af-
firmant avoir observé un OVNI durant une dizaine de minutes,
dans la nuit de lundi à mardi. Selon M. et Mme Michel Lopez,
leur chambre a été inondée d'une intense lumière alors qu'ils
s'apprêtaient à se coucher peu après minuit. Ils affirment avoir
alors alerté leurs trois enfants pour observer, durant une bonne di-
zaine de minutes, posé à une cinquantaine de mètres de la maison,
un engin circulaire surmonté d'un dôme transparent et derrière
lequel ils ont distingué trois silhouettes de forte stature. Suit
l'OVNI aurait disparu dans le ciel en émettant un sifflement. Deux
voisins du village ont, pour leur part, indiqué avoir remarqué une
lumière inhabituelle à la même heure que celle signalée par la fa-
mille Lopez. Des gendarmes, accompagnés de spécialistes, se
sont rendus sur les lieux et ont constaté la présence sur le sol d'une
marque inexplicable.

Un ancien secrétaire du RPR jugé pour escroquerie

Un ancien secrétaire du RPR de la 6^e circonscription de Neuilly et
agent de la BNP a comparu hier mardi devant le tribunal de Nan-
terre pour avoir détourné pour son compte personnel 15 MF, es-
croquant des clients persuadés de faire des prêts au RPR. Le pro-
cureur a requis une peine de 4 ans de prison. Le verdict a été mis
en délibéré. Michel Guignard, 45 ans, escroc mégalomane, a am-
me il se qualifie lui-même, est aujourd'hui 88. un monastère en
province où il est chargé pour l'ANPE du suivi des bénéficiaires
du RMI. En 1988, l'agent de banque dont l'allure inspire la
confiance est muté à l'agence Roule de Neuilly-sur-Seine, chargé
de la clientèle. Au RPR, il est secrétaire de la 6^e circonscription de
Neuilly. Pour conforter ses ambitions politiques, Michel Gui-
gnard, avec un salaire mensuel de 7.000 F, veut mener une vie au
dessus de ses moyens. Il profite alors de son statut politique et de
sa notoriété à la banque dont parfois il usurpe le titre de directeur,
pour construire un scénario peu banal. Arguant de prétendues dif-
ficultés financières au RPR, il propose à ses clients des prêts-relais
pour aider le parti, à des taux défiant toute concurrence. Avec les
dernières sommes, il rembourse les premiers emprunteurs. Sur
26 millions de francs apportés par ses clients, il en détournera
15 pour son propre compte.

Plus de 27 kg d'or saisis à la frontière franco-suisse